

# PROTOCOLE SANITAIRE MEUBLÉS & CHAMBRES D'HÔTES

Vous pouvez ouvrir votre hébergement à des fins touristiques (en fonction des décisions gouvernementales) pour des clients venant séjourner sans limite géographique, et à des fins professionnelles ou touristiques, permettant à la clientèle de s'installer à 1 m les uns des autres dans les pièces partagées communes, dans la limite des 10 personnes .

Dans le contexte actuel de la crise sanitaire , vous devez mettre en place un protocole sanitaire, en informer en amont vos clients, en afficher les principes, et les appliquer . Repérez ci-dessous les mesures qui s'adapteront au mieux à votre structure. A l'exception des gestes barrières obligatoires, ces points ne sont que des recommandations, afin d'éviter la propagation du virus et d'assurer la sécurité de vos clients tout comme la vôtre. L'essentiel est de rassurer vos clients.

Voici ce que vous pouvez indiquer et mettre en place :

*« Parce que la santé de nos clients nous tient tout particulièrement à cœur, nous avons mis en place des mesures de prévention selon les recommandations gouvernementales. Voici nos engagements :*

- *Vous accueillir en respectant la distanciation physique d'1 mètre ; sinon porter un masque, également des gants si je dois toucher vos biens personnels et donner accès à votre chambre/meublé.*
- *Vous rappeler à l'accueil et dans les différents espaces de vie les gestes barrières en les affichant.*
- *Respecter une distance d'1 mètre minimum entre le desk d'accueil et le client ; cette distance sera matérialisée au sol.*
- *Mettre à votre disposition dès votre arrivée du gel hydro-alcoolique ou un espace eau/savon/papier jetable afin de vous laver les mains.*
- *Vous assurer d'aucun croisement entre les clients, échelonnant les arrivées et décalant les départs.*
- *Nous laver les mains avant et après toute manipulation d'objets, linge, literie, vaisselle, etc...*
- *Nettoyer tous les supports après chaque client (clés, objets, espaces de rangement, lieu de paiement, cuisine, salle de bain, sanitaires, etc.) avec un produit détergent. Une attention particulière sera donnée au nettoyage des poignées, robinets, patères, poubelles, interrupteurs, distributeurs de papier et de savon. Le virus disparaît au bout de quelques heures sur les surfaces; l'OMS indique 5 heures.*
- *Désinfecter uniquement en cas de suspicion de malades de COVID-19.*
- *Bloquer les chambres une demi-journée (5 heures) après chaque client, en les ventilant un maximum.*
- *Mettre à votre disposition des alèses et housses d'oreiller jetables.*
- *Vous assurer d'aucun croisement entre le linge propre et le linge sale, ce dernier lavé à haute température.*
- *Vous servir le petit-déjeuner et/ou le diner (pour les Chambres d'Hôtes), en respectant les gestes barrières et la distanciation entre chaque client.*
- *Vous donner l'accès au spa, sauna, hammam, piscine, salle de sport, espace de jeux, par créneau horaire si la distanciation physique d'1 mètre ne peut être respectée, en mettant à votre disposition lingettes désinfectantes et surchaussures à usage unique. Le sol et les surfaces seront nettoyés entre chaque client. L'eau sera traitée conformément aux recommandations du vendeur de l'équipement concerné.*
- *Privilégier le paiement en ligne et vous adresser la facture par mail après votre séjour.*

*Toute l'équipe se tient à votre disposition pour répondre à vos interrogations.*